

PRESIDENCE DU FASO

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES



BURKINA FASO

=====

Unité – Progrès - Justice



RAPPORT BILAN DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA SOUVERAINETE POLITIQUE ET MONETAIRE

The poster features a background image of hands holding several banknotes, including a 1000 CFA franc note and an ECO note. The CAPES logo and the text 'Présidence du Faso' and 'Unité - Progrès - Justice' are at the top. The main title is in large red letters. The theme is highlighted in a red box, and the date, time, and location are listed in red boxes at the bottom.

Présidence du Faso
Unité - Progrès - Justice

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

Conférence Internationale

Thème
Souveraineté Politique et Monétaire dans l'Espace CEDEAO : faut-il poursuivre la transition du CFA à l'ECO ?

04 Septembre 2023
à partir de 9 heures
Salle de Conférence de Ouaga 2000

THEME : Souveraineté politique et monétaire dans l'espace CEDEAO : faut-il poursuivre la transition du CFA à l'ECO ?

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon les rapports sur la surveillance multilatérale de l'UEMOA, les échanges intracommunautaires sont structurellement faibles et se situent entre 10 et 15 % du PIB régional. Le franc CFA comme monnaie commune n'a donc pas été un vecteur majeur du renforcement des échanges intracommunautaires. Ensuite, du fait de l'arrimage du franc CFA à l'euro, monnaie forte, les économies de l'UEMOA souffrent d'un problème de compétitivité-prix à l'export. En outre, les économies de la zone CFA sont exposées à un sous financement chronique car en érigeant la défense du taux de change entre le franc CFA et l'EURO comme principal objectif, la BCEAO s'astreint à l'encadrement strict du crédit bancaire. Enfin, dans la conduite de sa politique monétaire, la BCEAO a opté pour une cible d'inflation de 2 %. Un tel choix imposé par l'arrimage du franc CFA à l'euro est d'une pertinence discutable pour la zone UEMOA dont les défis sont portés sur une croissance forte.

Face aux critiques de plus en plus acerbes et fondées, il a été pensé la création d'une nouvelle monnaie, l'ECO, qui en plus des pays membres de l'UEMOA concernerait aussi les pays membres de la CEDEAO hors UEMOA.

Alors que le lancement effectif de l'ECO planifié pour 2020, se profile à l'horizon 2027, des sanctions économiques et financières ont frappé le Niger à la suite du coup d'état militaire du 26 Juillet 2023. Ces sanctions renforcent non seulement les perceptions que les institutions sous régionales sont pilotées depuis la France mais accroissent aussi les suspicions d'une immixtion prochaine de la France dans la gestion de la nouvelle monnaie ECO de la CEDEAO.

A la lumière des faits mentionnés, il est important de se questionner si la future monnaie ECO ne serait pas identique au FCFA en termes de souveraineté politique et monétaire.

Le CAPES dans son rôle de structure de veille et de prospective s'est donné pour mission l'organisation d'une conférence internationale pour traiter le sujet sous le thème : **Souveraineté politique et monétaire dans l'espace CEDEAO : faut-il poursuivre la transition du CFA à l'ECO ?**

A cet effet, quatre (04) sous thèmes ont été développés par les panelistes à savoir :

- Souveraineté politique et/ou souveraineté monétaire : une réalité envisageable dans les régimes de transition ?
- En quoi l'ECO serait-elle différente du FCFA pour garantir la souveraineté monétaire des Etats membres ?
- Quel ancrage faut-il à l'ECO pour être compatible avec les nouveaux partenariats en perspectives ?
- À défaut de poursuivre le processus d'intégration vers l'ECO, quelles pourraient être les alternatives pour les pays en crise (Mali, Burkina Faso, Niger et Guinée) dans la conquête de leur souveraineté politique et monétaire ?

II. SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS

Sous la modération du Professeur Pam ZAHANOGO, les panelistes ont exposé sur différents sous thèmes.

Le Professeur Léon SAMPANA a fait sa communication sur le premier sous thème : Souveraineté politique et/ou souveraineté monétaire : une réalité envisageable dans les régimes de transition ?

De l'historique du franc CFA.

Le Professeur SAMPANA trouve que la souveraineté est une thématique qui suscite beaucoup de controverses/débats, en l'occurrence dans ce contexte ouest-africain marqué par le projet de passage du franc CFA vers l'ECO. En rappel, le franc CFA, monnaie actuelle dans l'espace UEMOA désignait à sa création officielle le 26 décembre 1945, le « franc des colonies françaises d'Afrique. Le franc CFA a été rebaptisé en 1973, le franc de la communauté financière africaine pour l'Afrique de l'Ouest (franc CFA – XOF). Donc, on gomme l'allusion aux colonies et on transfère le siège de la BCEAO à Dakar, au Sénégal.

Il convient de noter que les pays signataires de l'accord sont libres, chacun en ce qui le concerne de se retirer s'il le souhaite. Par exemple, le Mali s'est retiré en 1962 avant de revenir négocier sa réintégration en 1984. La sortie des Etats dans l'espace UEMOA est prévue dans l'article 36 : « *Tout Etat membre peut se retirer de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Sa décision de retrait doit être notifiée à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Elle entre en vigueur de plein droit cent quatre-vingts (180) jours après sa notification. Ce délai peut, cependant, être abrégé d'accord parties* ».

A l'évidence, en dépit du changement de nom, le F CFA est qualifié de monnaie coloniale, car tout, dans la mise en place et la gestion de cette coopération, est marqué par la domination certaine de la France avec le franc CFA sur les pays de l'UEMOA. Maintenant, il s'agit de passer à l'ECO-UEMOA. L'appellation ECO était destinée au départ à la monnaie unique de la CEDEAO. Cette dénomination a été reprise par l'UEMOA, chose dont les chefs d'État de la CEDEAO ont pris acte à la 56^{ème} session d'Abuja en 2019 et estimé qu'il faciliterait l'intégration de l'UEMOA dans la zone monétaire de la CEDEAO. Rappelons que le projet ECO-CEDEAO, qui allait conduire à l'abandon du franc CFA pour ce qui concerne les pays membres de l'UEMOA, remonte en 1983.

Ce qu'il faut retenir de la souveraineté monétaire et politique

Pour le Professeur SAMPANA, on ne peut parler de souveraineté monétaire sans l'inclure dans la souveraineté politique ou la souveraineté de l'État de manière générale car la monnaie est à la fois « *un objet politique, idéologique, identitaire et souverain* ». De même, quand on parcourt les statuts et les accords de coopération monétaire, il est inévitable que les décisions prises soient avant tout l'affaire des pouvoirs exécutifs, de l'autorité politique. La souveraineté monétaire apparaît ainsi comme un champ spécifique de la souveraineté politique. Dans l'état actuel des relations internationales, se demande M. SAMPANA y a-t-il une place pour une quête de la souveraineté quelle qu'elle soit ?

Pour lui, l'isolement diplomatique créé à la suite des sanctions et/ou auto créé par les régimes de transition amènent, par exemple, la plupart de ces régimes de transition de l'Afrique à faire bloc contre la CEDEAO et au besoin à préparer une confrontation armée contre elle. Les régimes revendiquent et proclament leur souveraineté retrouvée. Cette façon de faire mobilise d'ailleurs les foules. Mais que signifie cette souveraineté quand on continue de réclamer ou de demander de l'aide ou à se tourner vers d'autres partenaires pour des soutiens ? On observe que dans la pratique, en lieu et place de la souveraineté revendiquée, on assiste à une dépendance vécue et expérimentée.

Il trouve que dénoncer une politique française jugée paternaliste pour se tourner vers d'autres puissances également impérialistes comme la Russie ou la Chine ou n'importe quel autre État est encore une perpétuation de ce qui est dénoncé par les régimes de transition.

Particulièrement, l'enclavement géographique du Burkina Faso, du Mali et du Niger est une donnée à ne pas négliger, car cette position accentue leur dépendance envers l'extérieur immédiat, notamment leurs voisins. Une

politique belliqueuse serait dès lors source de difficultés pour leurs populations.

Même si un système monétaire sans la France est réalisé, il impliquera nécessairement un abandon partiel de souveraineté.

En somme, Tous les États sont donc interdépendants. La différence entre eux se situe au niveau du degré de dépendance. Partant, il est adéquat de prôner une logique de coopération stratégique qu'on retrouve également dans le discours et des actions des souverainistes. La coopération permet alors de passer à l'exercice de la souveraineté partagée qui induit une souveraineté relative.

Il est généralement admis que les transitions sont des fenêtres d'opportunité pour les réformes et pour impulser le changement. Mais encore faut-il que les réformes se déroulent sur la base de concertations, avec la participation des différentes couches sociopolitiques aux réformes à impulser, afin d'éviter les remises en cause.

Faut-il créer une fédération à quatre ou poursuivre avec la CEDEAO ?

Pour conclure, **le Professeur SAMPANA** pense que quitter la CEDEAO créerait plus de problèmes pour les peuples des régimes de transition dans un monde qui va de plus en plus vers l'intégration. On peut se rappeler le dernier sommet des BRICS qui a accepté de nouveaux membres malgré le fait que certains des nouveaux adhérents disposent de leur propre monnaie et d'énormes richesses¹.

Cela confirme la tendance à l'intégration dans le monde et non à la désintégration, la logique de la souveraineté partagée et non une revendication de souveraineté totale.

Pour le moment, en attendant l'ECO-CEDEAO dont le projet sombre dans la léthargie, il serait souhaitable de réviser en profondeur les accords de coopération monétaire de l'UEMOA avec la France dans le sens d'une plus grande autonomie et accepter les risques qui pourraient en résulter. L'option de quitter le franc CFA pour recouvrer une souveraineté monétaire, d'ailleurs hypothétique, devrait être écartée au regard des démonstrations ci-dessus.

Le Professeur Idrissa OUEDRAOGO a communiqué sur le sous-thème : « en quoi l'ECO serait-elle différente du franc CFA pour garantir la souveraineté monétaire des États membres ? »

¹ : l'Iran, l'Argentine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Pour **le Professeur Idrissa OUEDRAOGO**, cette question spécifique revient à s'interroger sur les caractéristiques d'une monnaie souveraine et les conditions qu'il faut réunir pour garantir la sécurité monétaire dans l'espace CEDEAO. En d'autres termes, est-ce que l'ECO tel que conçu par les chefs d'État de la CEDEAO est à même d'assurer la souveraineté monétaire de ces pays ? -Est-ce que la structuration des économies de la communauté est susceptible d'assurer cette souveraineté ?

Pour répondre à ces questions reformulées, le Professeur a commencé par discuter la nature d'une monnaie souveraine et la condition à remplir par une zone pour garantir la souveraineté monétaire. Il va déterminer par la suite des conditions qui existent au niveau de la CEDEAO, permettant de remplir les conditions d'une monnaie souveraine et par là garantir la souveraineté monétaire à travers l'ECO à la différence du franc CFA.

D'emblée, le professeur fait sienne le biais de penser que le franc CFA n'est pas une monnaie souveraine.

La nature d'une monnaie souveraine : la souveraineté peut être définie de façon globale comme l'état dans lequel une nation s'autodétermine et ne décide de ses actions que par son seul chef et sans aucune influence extérieure. Partant de cette définition globale, on peut retenir qu'une monnaie est dite souveraine lorsqu'elle est créée par la seule volonté d'un Etat ou d'un groupement d'Etats.

Sur un plan économique, la souveraineté monétaire confère à une autorité, un ensemble de politiques et de pouvoir exclusif de définir l'unité de compte et tous les attributs qui y sont afférents au niveau interne qu'au niveau externe. La souveraineté monétaire confère aussi à l'autorité la capacité d'émission monétaire et la capacité de maîtriser la valeur externe de la monnaie. La modification de la valeur de la monnaie ou son usage relève exclusivement des pouvoirs publics nationaux que nul autre n'est habilité à le faire. Ainsi définit, la souveraineté monétaire selon **le Professeur Idrissa OUEDRAOGO** n'a jamais été totale. On parlera plutôt de souveraineté relative.

Les conditions d'une souveraineté monétaire : A côté de la question de la souveraineté monétaire de l'ECO, la spécificité de la CEDEAO qui n'est pas un Etat individuel mais plutôt un ensemble d'Etats regroupés au sein d'une communauté devrait tout aussi être analysée. Dans un regroupement d'Etats, l'exercice est totalement différent et des conditions sont à réunir pour effectivement s'assurer de cette souveraineté monétaire.

Le Professeur OUEDRAOGO développe son approche analytique en s'appuyant sur la théorie des zones monétaires optimales et celle des avantages coûts bénéfiques.

Une zone monétaire optimale désigne l'union d'espace économique qui est soit soumise à une seule souveraineté monétaire et un résultat unique soit caractérisée par le dessin d'une structure de parité fixe et irrévocable entre deux monnaies. Les critères qui permettent de juger de l'optimalité d'une monnaie sont divers : la mobilité des facteurs de production ; le degré d'ouverture des économies ; la diversification des économies nationales ; le degré d'intégration financière.

L'analyse des avantages coûts bénéfices évalue les coûts et les avantages qui résultent de l'entrée d'un pays dans une union monétaire.

En termes d'avantage : l'amélioration de la valeur liquide de la monnaie ; l'élimination de la spéculation d'échanges ; l'élimination des coûts de gestion des ressources extérieures.

En termes de coûts : la perte d'autonomie liée à l'abandon du pouvoir de modifier l'offre de monnaie ; l'union monétaire va contraindre la politique monétaire nationale.

Un certain nombre d'éléments sur les conditions macroéconomiques notamment des critères de convergence ont été aussi soulevés comme essentiels pour une zone optimale que les pays doivent remplir avant d'y adhérer.

A la question de savoir si l'Afrique de l'Ouest est une zone monétaire optimale ? Le Professeur Idrissa OUEDRAOGO estime qu'une politique monétaire commune à des pays en opposition de phase dans le cycle de production économique ne peut être optimale dans la mesure où certains pays pourraient vouloir se retirer pour pouvoir profiter des situations qui leurs sont offertes.

Toutefois, **le Professeur Idrissa OUEDRAOGO** note que la faible capacité individuelle de négociations des Etats de la sous-région, incite à un rapprochement des pays et à une plus grande solidarité entre eux.

A la question de savoir s'il faut une monnaie unique pour la CEDEAO ? Plusieurs arguments plaident pourtant pour, en faveur de la capacité de la CEDEAO à ériger une zone monétaire :

- la forte taille du marché de la zone. On estime que tout choc qui va affecter une économie de la CEDEAO pourrait être plus vite amortie de manière endogène dans l'espace puisque le marché est beaucoup plus grand par rapport à une économie individuelle ;
- l'existence de flux d'échanges historiquement et culturellement fondés dans la région et qui sont pérennes ;

- le leadership du Nigéria. Le Nigeria est potentiellement capable de jouer le rôle de prêteur en dernier ressort dans les premiers pas de la monnaie unique en suppléant les coûts de coordination régionale.
- la grande expérience que l'UEMOA pourrait apporter en matière de gestion d'une union monétaire.

A la préoccupation de savoir si cette monnaie à la différence du CFA peut garantir la souveraineté monétaire ? L'analyse du **Professeur Idrissa OUEDRAOGO** s'est focalisée sur les décisions successives prises par les chefs d'État et le dispositif en place pour la création de l'ECO. Il affirme que le projet tel que conçu par les États membres de la CEDEAO pourrait garantir la souveraineté monétaire de la zone en précisant qu'il ne s'agira pas d'une souveraineté totale mais plutôt d'une souveraineté relative. Il insiste que l'analyse sur le projet de création d'une monnaie unique CEDEAO, au-delà des considérations purement économiques, la mise en place de cette monnaie unique requiert une volonté politique partagée, une volonté inébranlable des États membres à réaliser la monnaie unique. Pour **le Professeur Idrissa OUEDRAOGO**, cela ne semble pas être le cas pour l'instant. Bien que le sentiment de reconnaissance de la monnaie unique soit fondé par les chefs d'État, beaucoup hésitent à quitter leur zone de confort et jouent à un jeu malicieux vain et contre-productif qui ne fait que retarder l'avènement de l'ECO. Le problème majeur se pose en termes de différence des agendas et des intérêts divergents de ces chefs d'États.

Le Professeur Kako Kossivi NUBUKPO a communiqué sur le sous-thème « Quel ancrage faut-il à l'ECO pour être compatible avec les nouveaux partenariats en perspective et comment articuler nos politiques budgétaires et monétaires pour effectivement favoriser la croissance ? »

L'approche **du Professeur Kako** s'est appesantie sur les logiques qui ont guidé la mise en place de l'ECO fondé sur les trois types de motivation qu'on peut observer à l'heure actuelle. Il a cité l'ECO-CFA ou ECO-UEMOA, l'ECO-Naira qu'on appelle ECO-CEDEAO et l'ECO issu des travaux des États généraux de l'ECO au mois de mai 2021 à l'université de Lomé qui se sont soldés par la déclaration de Lomé.

Sur la question de l'ECO-CFA, le professeur Kako précise que les présidents MACRON et OUATTARA ont le 21 décembre 2019 opposé la mise en place d'un ECO qui serait un simple avatar du franc CFA. Deux principales raisons justifiaient cette posture : une raison qu'on pourrait qualifier de philosophique et puis une autre qu'on pourrait qualifier plutôt d'opportuniste.

La raison philosophique porte sur la nature neutre ou pas de la monnaie. Les économistes classiques, néoclassiques et libéraux pensent que les agrégats monétaires n'ont pas d'impact sur la vie économique réelle et de ce point de

vue la monnaie ne devrait pas interférer dans la gestion des évolutions structurelles des économies. C'est la vision de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque centrale européenne, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. C'est la vision forte de la monnaie et donc à partir du moment où les présidents OUATTARA et MACRON et d'autres épousent cette vision, il est tout à fait logique qu'ils envisagent une monnaie pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest qui soit à l'image du franc CFA qui est une illustration de la neutralité de la monnaie dans sa gestion au quotidien.

La raison d'opportunité consiste à partir de l'expérience de gestion de l'UEMOA pour intégrer les économies ouest-africaines qui auraient le même profil en termes de structure. De l'avis du **Professeur Kako**, cet ECO-CFA aura les mêmes défauts que le CFA pour quatre raisons :

- Sur le plan économique, les échanges entre Etats ne sont pas très développés (10% à 15 % du PIB régional) ;
- Le problème de la compétitivité à l'export ;
- Le rationnement du crédit par les taux d'intérêt ;
- L'absence d'objectif de croissance dans les missions de la BCEAO.

Sur cette base, si l'ECO ne devait être qu'un franc CFA élargi à 15, les problèmes qui sont les nôtres demeurerait intacts.

Qu'est-ce qu'on peut en attendre de l'ECO-CEDEAO ? Le professeur Kako estime qu'il s'agit d'une autre philosophie. Celle de la non-neutralité de la monnaie que d'autres pourraient qualifier de keynésienne. La monnaie joue un rôle dans l'économie réelle. Puisque philosophiquement, il s'agit de deux lectures différentes du rôle de la monnaie dans une économie, le professeur Kako prend position pour l'ECO-CEDEAO. Toutefois, il précise que c'est la cohérence dans les choix des dirigeants qui est le plus attendue. Si le choix porte sur l'ECO-CFA, il faut aller jusqu'au bout et l'assumer. On ne peut cependant pas faire les deux.

Partant de la longue histoire de la CEDEAO et de la volonté de matérialiser la création de la monnaie pour l'ensemble de la CEDEAO qui tarde à se mettre en place, le Professeur estime que cela n'est pas crédible et qu'il faut essayer de comprendre pourquoi ce calendrier qui semble très limpide n'arrive jamais à aboutir. L'hypothèse du professeur Kako est que le Nigeria ne joue pas son rôle de prêteur en dernier ressort. Autrement dit, ce dont les chefs d'Etat francophones ont peur, c'est de sortir d'une servitude vis-à-vis de la France pour aller dans une autre servitude vis-à-vis du Nigeria. Le processus de construction de la confiance qui est à la base de toute expérience monétaire n'est pas encore aboutie.

La troisième option est celle développée lors des états généraux de l'ECO à Lomé du 26 au 28 mai 2021. L'ECO comme une monnaie commune va cohabiter avec les autres monnaies et progressivement être apprivoisée.

Le Professeur Kako estime que si on veut respecter les critères de convergence avant de créer l'ECO on n'y arrivera pas parce que structurellement nos économies ne convergent pas.

Avec les sanctions qu'on inflige aujourd'hui au Mali au Niger et peut-être au Burkina, le Professeur Kako se pose la question de la spontanéité de ces Etats d'être désireux de rentrer dans une telle aventure. Le réflexe de survie serait de créer sa propre monnaie parce que malgré toutes les faiblesses, c'est sa monnaie.

Pr Mamadou KOULIBALY a traité le sous-thème suivant : **A défaut de poursuivre le processus d'intégration vers l'ECO quelles pourraient être les alternatives pour les pays en crise (Mali, Burkina Faso, Niger et Guinée) dans la conquête de leur souveraineté politique et monétaire ?**

Son champ de compréhension du thème l'a conduit à le reformuler simplement : si la CEDEAO n'arrive pas à mettre l'ECO en place, quelle posture pour les pays africains ? Depuis un certain temps, la contestation est de plus en plus vive sur l'utilisation du franc CFA dans les pays de l'UEMOA. Des crises ont éclaté au Mali, au Burkina, au Niger qui sont membres de l'UEMOA et aussi en Guinée hors de la zone UEMOA, quelle alternative monétaire pour ces pays en crise ? Le Nigéria qui porte 2/3 du PIB des pays de la CEDEAO et plus de 52% de la population de cet espace, ne se détermine pas à impacter la concrétisation de la nouvelle monnaie. Idéologiquement, dans les pays en voie de développement, l'explication est que l'intégration ne peut se faire que si des critères de convergence sont respectés. Cela fait croire que la forme atypique de cette intégration dans la zone franc CFA provient du fait que les critères de convergence doivent être des conditions préalables à l'intégration régionale alors qu'il s'agit plutôt de mesures d'accompagnement.

De la Pensée du Conférencier sur la transition du CFA à l'ECO

Le Professeur KOULIBALY Mamadou pense que les sanctions de la CEDEAO renforcent non seulement les convictions que les institutions sous régionales sont pilotées depuis la France mais accroît aussi la suspicion d'une immixtion prochaine de la France dans la gestion de la nouvelle monnaie ECO de la CEDEAO. La raison est que nos économies sont beaucoup dépendantes de l'aide publique au développement depuis 1960. L'échec de l'UEMOA et de la CEDEAO se manifestant par des sanctions, le conférencier dira en substance que la CEDEAO n'a pas pu fédérer les États et leurs peuples.

Position du Conférencier sur les alternatives monétaires pour les quatre (04) pays en crise

Après un tour d'horizon de la prospective, la réflexion a été partagée à tous les participants. L'exercice ici, pour lui était de faire participer le bon sens de chaque participant. Ironisant le choix des partenaires au développement, le conférencier dira que, tout compte fait le soleil se lève à l'Est et peut-être que notre avenir se trouve quelque part à l'Ouest. Une manière de dire qu'il épouse l'idée d'une diversification des partenaires au développement afin de profiter des opportunités qui se présentent. En effet, les BRICS qui ont vu le jour, ont fait un élargissement lors du sommet en Afrique du Sud où ils ont intégré l'Égypte, l'Ethiopie, l'Argentine et les Émirats Arabes Unis. Ces pays disposent de grandes économies, de grosses réserves de matières premières et ce sont de potentiels investisseurs dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Des alternatives pour les pays en crise, deux options se dégagent :

La première option est la création d'une fédération à quatre (04) et une monnaie unique pour la Guinée, le Burkina Faso, le Niger et le Mali, en ignorant les critères de convergence. L'un des avantages de cette option est la constitution d'une armée forte à travers la concentration des forces armées du Burkina, du Mali et du Niger pour combattre les groupes terroristes. Cependant, chaque Président doit accepter de ne plus être le seigneur sur ses terres mais d'être simplement un gouverneur local. La création de la monnaie unique implique, entre autres, le changement complet du mode de gouvernance en bannissant le tribalisme, le régionalisme, l'ethnicisme, la distinction religieuse, etc. Cet Etat fédéral sera baptisé par les 4 pays. Si ces conditions sont réunies alors une nouvelle monnaie peut être créée. Son niveau de succès va attirer les autres pays.

La deuxième option est la création d'une monnaie commune pour les quatre pays et chaque pays dispose de sa propre monnaie. Les échanges entre monnaies au sein de la fédération et hors la fédération vont créer beaucoup d'emplois. Il est généralement dit que si la monnaie est faible, ça ne marche pas bien. Mais il faut reconnaître que la monnaie, n'est pas une affaire de virilité. Le franc CFA qui est arrimé à une monnaie forte, l'EURO, facilite beaucoup plus les importations des marchandises des autres pays car les pays de l'espace UEMOA pour la plupart exportent des matières premières sans valeur ajoutée. C'est par exemple, le cas du Mali et du Burkina Faso qui exportent du coton.

Le professeur propose en cas de création d'une nouvelle monnaie pour les pays en crise, que ces pays choisissent un régime de change flottant en lieu et place d'un régime de change fixe qui exige des réserves de devises pour

soutenir la valeur de la monnaie. En outre, un marché financier pourrait être développé en créant de nouveaux produits financiers tels que l'octroi des titres fonciers aux populations.

En somme, conclu le Professeur, il est possible pour les pays en crise de sortir de l'espace UEMOA et de l'espace CEDEAO et créer une nouvelle monnaie qui sera viable mais cela exige certains préalables, surtout des réformes structurelles et une gouvernance vertueuse.

III. LE CONTENU DES ECHANGES

Les exposés ont été couronnés par des échanges nourris. Les partages d'expériences et les questions des participants ont concerné principalement le faible niveau des échanges intracommunautaires au sein de l'espace CEDEAO², la prise en compte de l'économie de guerre, des infrastructures nécessaires à la mise en place de la nouvelle monnaie, l'instauration d'une veille sur les éventuels sabotages intérieurs et extérieurs, la possibilité pour les régimes de transition de poser les bases d'une nouvelle monnaie, le fait de ne pas créer une nouvelle hégémonie d'avec les nouveaux partenaires.

Les réponses se résument à l'opportunité d'examiner les possibilités de la création de la nouvelle monnaie car la convergence utilisée comme argument n'a aucun fondement économique. Des réformes structurelles sont cependant nécessaires avec un respect des conditionnalités. Le cas échéant du maintien de l'ancienne monnaie, il y a la nécessité d'opérer des réformes profondes. Il est à noter que la tendance générale qui se dégageait de l'intervention des participants est d'aller vers la création d'une nouvelle monnaie pour les pays en situation de crise.

IV. RECOMMANDATIONS

Au regard des sous thèmes développés par les panelistes et les différentes interventions, les recommandations suivantes ont été formulées en fonction des options. Il s'agit essentiellement de :

Option 1 : dans la logique de rester dans l'UEMOA et dans la CEDEAO pour l'ensemble de la zone :

☞ **Réviser en profondeur les accords de coopération monétaire de l'UEMOA avec la France** dans le sens d'une plus grande autonomie et accepter les risques qui pourraient en résulter ;

² : Intervention du **Docteur Ferdinand OUEDRAOGO**, PhD, Enseignant Chercheur à l'Université Thomas Sankara et l'actuel Directeur de Cabinet du Premier Ministre sur son étude sur les performances du marché intra-CEDEAO en cas d'adoption de l'éco comme monnaie unique : analyse des déterminants majeurs par le modèle gravitationnel.

- ☞ **Poursuivre le projet de création de l'ECO-CEDEAO** en mettant en place un comité de veille afin de s'assurer que les statuts garantissent la souveraineté politique et monétaire des Etats membres.

Pour le Burkina Faso et les autres pays en crise.

- ☞ **Revoir les accords de coopération économiques, financières et militaires** avec certains partenaires au développement, notamment avec la France dans le sens d'une plus grande autonomie dans la gestion politique et économique du pays ;
- ☞ **Mener en toute responsabilité une politique de coopération stratégique/relative** avec les nouveaux partenaires au développement pour mieux profiter de la mutation géopolitique et stratégique en perspective.

Option 2 : dans la logique de créer une union/fédération entre les quatre (04) pays en crise (Mali, Burkina Faso, Niger et Guinée) :

- ☞ Créer **une fédération avec une monnaie unique** pour les quatre (04) pays. Les avantages de cette fédération, c'est que la politique monétaire sera menée par une banque centrale fédérale et l'armée des quatre pays sera plus forte pour faire face au terrorisme. L'un des inconvénients majeurs est la perte de souveraineté de chaque Etat membre et les coûts liés à la création monétaire tels que l'inflation, l'évolution à la hausse des dettes publiques, etc. ;
- ☞ Créer **une zone monétaire commune** où les quatre (04) pays auront une monnaie commune (qui est différente d'une monnaie unique) et chaque pays a l'avantage de disposer de sa propre monnaie. Cette initiative requiert des réformes structurelles pour éviter les dérives inflationnistes et son corollaire sur la viabilité des différentes monnaies (le syndrome de la planche à billet).

La réussite de ces deux initiatives requiert des préalables :

- Une volonté politique ferme et affichée des Chefs d'Etats et des peuples ;
- Une gouvernance vertueuse ;
- Des réflexions approfondies sur les réformes structurelles dans plusieurs domaines et sur la base des concertations, avec la participation des différentes couches sociopolitiques aux réformes à impulser afin de dégager un consensus et éviter les remises en cause après les transitions ;
- La réduction de la dépendance vis-à-vis de l'Aide Publique au Développement qui implique une forte mobilisation des ressources internes ;
- Une démarche graduelle et prudente pour éviter que les coûts de l'initiative ne dépassent les bénéfices.

Cette Conférence a réuni **plus de 800 participants issus de toutes les couches sociales du pays** et c'est dans un climat de confiance renouvelée et de soutien aux autorités des régimes de transition pour une libération des pays du joug colonial que la Conférence s'est achevée.